

# REPRÉSENTATIVITÉ DANS LA BRANCHE DES IEG

**Les négociations à propos du futur CSE ont démarré en septembre en vue des élections du 14 novembre 2019.**

**Premier point d'étape et premiers questionnements.**

**S**elon les chiffres fournis par la Confédération, sur quelques 9 000 CSE (Comité Social et Economique) mis en place au 1<sup>er</sup> septembre 2018, privé-public confondu, le nombre d'élus dans les entreprises, tous syndicats confondus, chute de 30%. S'il est encore trop tôt pour dire quels seront, au final, les heures et les moyens perdus dans les IEG, car les négociations n'ont démarré que courant septembre, on peut néanmoins constater que toutes les entreprises de la branche des Industries Electriques et Gazières ne sont pas montées dans le même train. Certaines prennent le temps de la négociation quand d'autres veulent aller très vite, avec peut être l'idée qu'il faudrait scier la branche du syndicalisme de proximité et du syndicalisme territorial... Engie figure dans cette seconde catégorie et refuse de discuter d'un calendrier de d'un accord de méthode fixant les points de négociation, et dénonce les accords existants sur les parcours et les droits syndicaux.

## **A quoi s'attendre au bout du compte ?**

Côté EDF SA, Enedis... les négociations courent peu ou prou sur plusieurs mois. En octobre-novembre : cartographie des CSE et discussion sur les périmètres (géographique, métier). Jusqu'à fin décembre : attribution et fonctionnement des nouvelles IRP. En parallèle il y a ouverture des négociations sur un protocole d'accord pré-électoral. En janvier et février 2019 : il est prévu une négociation sur le vote électronique, le Comité Social et Economique Central (CSEC), le droit syndical (temps, moyens humains). Enfin, de mars à mai, voire juin 2019 : round de négociation sur la formation des élus mandatés et leurs moyens techniques.

Le CSE ne représente pas qu'une baisse attendue du nombre d'élus et d'élus de proximité formés : c'est une remise en cause radicale du syndicalisme de proximité. Pour les salariés, le redécoupage géographique de la future instance accentuera, d'une part, encore un peu plus le sentiment d'éloignement des lieux de décisions ; d'autre part, ce



système centralisé de dialogue social réduira d'autant les possibilités d'interpellation et de recours au plus près du terrain. Gageons que les managers de proximité, réceptacles ordinaires du mécontentement des équipes de travail et des syndicats, se retrouveront toujours plus en première ligne lorsqu'il s'agira de répondre aux demandes des salariés.

## **Renouvellement du Conseil d'administration d'EDF**

C'est au printemps 2019 que les salariés d'EDF voteront pour renouveler le Conseil d'administration d'EDF. Traditionnellement, cette élection attire moins les salariés... et aussi moins les syndiqués CGT que les IRP. Or, pour conserver les 3 postes d'administrateurs salariés qu'elle détient sur les six possibles, la CGT devra mobiliser ses syndiqués et les salariés. Le nouveau CA, avec ses 18 membres, prendra ses fonctions en même temps que le PDG, dont la nomination ou le renouvellement interviendra en novembre 2019. Nous reviendrons ultérieurement dans Options sur tous les enjeux autour de cette élection.